



Réussir et s'épanouir

DOSSIER D'INSCRIPTION

RENTRÉE SCOLAIRE 2023-2024

Nom et prénom de l'élève :

Classe à intégrer à la rentrée 2023/2024 :

FICHE AUTO-CONTROLE

**Le dossier ci-joint précise les relations entre la famille, l'établissement scolaire et l'administration.
Il convient donc de le lire contentieusement et remplir les fiches soigneusement.**

Chers parents,

➤ Nous vous remercions de la confiance que vous nous témoignez suite à votre désir d'inscrire votre enfant au sein de notre établissement scolaire.

Nous vous précisons que l'inscription sera définitive qu'après validation de la direction.

➤ **Le dossier doit être signé par les deux parents.**

En cas de séparation ou de divorce, si l'un des parents (avant le droit parental) est dans l'impossibilité de signer le dossier, un courrier attestant son accord sur le choix de l'école est demandé. Sans cet accord, le dossier ne pourra être traité.

➤ Les familles qui désirent solliciter une bourse devront retirer un dossier au secrétariat (Michelet ou Gaye) ou en faire la demande à l'adresse service.administratif@gsbe.fr.

Le dossier de bourse devra être remis en main propre à un des secrétariats **avant le mercredi 31 mai 2023**, un accusé de réception de dossier vous sera remis.

La commission de bourse donnera sa réponse par la suite en juillet 2023.

TOUT DOSSIER D'INSCRIPTION OU DE BOURSE INCOMPLET, NE SERA ACCEPTE, IL VOUS SERA AUTOMATIQUEMENT RETOURNE.

➤ Liste des pièces à compléter ou à fournir obligatoirement :

Le formulaire « MANDAT DE PRELEVEMENT SEPA » complété et signé, accompagné d'un RIB original (page 8).

Le chèque des frais d'inscription (cf fiche « TARIFS » page 9) **restitué seulement en cas de refus d'inscription par l'établissement et ne sont pas remboursables en cas de désistement de votre part. Si fratrie, chèque global autorisé.**

Le chèque de caution correspondant à un écolage mensuel (cf fiche « TARIFS » page 7). **Pour tout désistement d'inscription, un préavis d'une durée d'un mois devra être respecté (à compter de la date de rentrée scolaire de l'enfant). Passé ce délai, le chèque de caution sera encaissé. Tout mois entamé sera facturé dans son intégralité.**

La fiche « ÉLÈVE » (page 2) accompagné d'une pièce d'identité (acte de naissance autorisé, si âgé de moins de 11 ans).

La fiche « FAMILLE » (page 3) accompagné du livret de famille et de la Kétouba.

Copie de l'ordonnance de jugement (dernier document en vigueur certifié sur l'honneur) en cas de divorce ou de séparation. Si impossibilité de signer le dossier, remettre un courrier attestant l'accord sur le choix de l'école du parent non-signataire.

La fiche « SECURITÉ » (page 4).

La fiche « INSCRIPTION NAVETTE » (page 5).

La fiche « SANITAIRE » (page 6 et 7) accompagnée des vaccins ou certificat médical de non contre-indication (conformément au code de la santé publique, tout enfant pour être scolarisé, doit être à jour des vaccinations contra la diphtérie, le tétanos et la poliomyélite (D.T.Polio) sauf contre-indication médicale attestée).

Bulletins et ou livret scolaire de l'année N-1 et année en cours.

Le certificat de radiation (**à remettre impérativement le 30/06/2023, sans ce certificat l'inscription sera annulée.**)

Nous vous prions de croire, chers parents, l'expression de nos sentiments et vous remercions de la confiance que vous nous accordez.

La Direction
Pascal Noam DE MARIA



FICHE ELEVE

➤ IDENTITÉ

Sexe : Fille Garçon

Nom : Prénom :

Nationalité : Né(e) le :

Pays de naissance : Code postal de naissance :

Commune de naissance :

➤ SCOLARITÉ

• Établissement fréquenté en 2022/2023

École	Adresse postale	Type	Code RNE	Classe
		Public <input type="checkbox"/> Privé <input type="checkbox"/>		

Motif de changement d'établissement :

• Scolarité rentrée 2023/2024

Demande formulée à l'établissement scolaire privé GSBE en la classe de :

- Maternelle : 2 ans (rentrée scolaire en septembre, enfant né du 01/01/2021 au 30/09/2021, pour les dates intermédiaires, la rentrée se fera postérieurement soit à la date d'anniversaire de l'enfant)
 - 3 ans (enfant né du 01/01/2020 au 31/12/2020)
 - 4 ans (enfant né du 01/01/2019 au 31/12/2019)
 - 5 ans (enfant né du 01/01/2018 au 31/12/2018)
- Primaire : CP CE1 CE2 CM1 CM2
- Collège : 6^{ème} 5^{ème} 4^{ème} 3^{ème}
- Lycée : 2^{nde} 1^{ère} Tle

Redoublant : Oui Non Quelle classe :

Frère(s) ou sœur(s) scolarisé(s) dans une école autre que GSBE : Oui
 Non

Signature du père
(ou représentant légal)

Signature de la mère
(ou représentante légale)

FICHE FAMILLE

➤ PERSONNES TITULAIRES DE L'AUTORITÉ PARENTALE

	Responsable 1	Responsable 2
Nom		
Prénom		
Adresse postale <u>complète</u>		
Téléphone domicile		
Téléphone portable personnel		
Téléphone professionnel		
E-mail		
Situation familiale	<input type="checkbox"/> Marié <input type="checkbox"/> Concubin <input type="checkbox"/> Divorcé <input type="checkbox"/> Séparé <input type="checkbox"/> Célibataire <input type="checkbox"/> Veuf	<input type="checkbox"/> Marié <input type="checkbox"/> Concubin <input type="checkbox"/> Divorcé <input type="checkbox"/> Séparé <input type="checkbox"/> Célibataire <input type="checkbox"/> Veuf
En cas de divorce ou séparation : coordonnées du nouveau conjoint	Nom, prénom : N° de téléphone :	Nom, prénom : N° de téléphone :
Situation professionnelle		
Nombre d'enfant à charge	Majeur Mineur Handicapé	Majeur Mineur Handicapé

- **En cas de séparation du couple, il convient de préciser les droits de chacun des parents sur l'enfant (visite et prise en charge à l'école). En cas de divorce, une copie du jugement est obligatoire.**
- **Si les deux parents détiennent l'autorité parentale, l'intégralité des renseignements des deux parents doivent obligatoirement être précisés sur cette fiche.**

Signature du père
(ou représentant légal)

Signature de la mère
(ou représentante légale)

Nom :
Prénom :
Classe :

FICHE SECURITÉ

➤ ACCOMPAGNEMENT DES ENFANTS

Liste des personnes majeures autorisées par les parents à chercher les enfants à l'école (la personne devra présenter sa pièce d'identité à l'accueil):

1) Nom et prénom :
Lien avec l'enfant : Tél :

2) Nom et prénom :
Lien avec l'enfant : Tél :

3) Nom et prénom :
Lien avec l'enfant : Tél :

4) Nom et prénom :
Lien avec l'enfant : Tél :

Je m'engage à signaler par écrit les personnes qui s'ajouteraient à cette liste au cours de l'année.

➤ AUTORISATION DE SORTIE

En inscrivant mon enfant, j'autorise la vie scolaire et les enseignants à prévoir des sorties (aires de jeu, visites) et à utiliser les transports collectifs, sous réserve de la présence d'accompagnateurs majeurs et responsables.

Oui Non

➤ AUTORISATION DU DROIT À L'IMAGE

Lors des différentes activités ou sorties organisées par l'école, des photos ou des vidéos pourront être réalisées. En inscrivant mon enfant, j'autorise la publication en interne ou externe de supports dans le cas où mon enfant figurerait.

Signature du père
(ou représentant légal)

Signature de la mère
(ou représentante légale)



INSCRIPTION NAVETTE MICHELET <-> GAYE

Chers parents,

Nous vous informons que pour la rentrée 2023/2024, un service navette Michelet <-> Gaye est proposé.

Les horaires sont les suivants :

Départ de l'école Michelet : Tous les matins à 7h35

Retour à l'école Michelet : **Lundi / Mardi / Jeudi : 17h15** – **Mercredi : 13h45** – **Vendredi : 15h00**

NB : la navette aura certainement du retard par rapport à la circulation.

Le tarif est de 35€/mois/enfant, il ne peut être proratisé en cas d'inscription pour quelques jours dans la semaine.

Vous comprendrez bien que nous serons dans l'obligation de faire une sélection en privilégiant les parents :

- 1/ **ayant des enfants scolarisés dans les deux établissements et n'ayant aucune possibilité de s'organiser**
- 2/ **non véhiculés (les deux parents).**

Pour assurer au mieux ce service et afin de satisfaire un maximum de parents, nous reviendrons vers vous après traitement de tous les formulaires.

Ci-dessous le formulaire à remplir.

Nous vous remercions de votre compréhension et collaboration.

La Direction
Pascal Noam DE MARIA

Nous soussignons M. Mme

- ne pas être intéressés par la navette.
- vouloir que mon(mes) enfant(s) soi(en)t inscrit(s) dans la navette MICHELET <-> GAYE et autorise l'établissement scolaire à prélever tous les 15 du mois de septembre 2023 à juin 2024, la somme de 35€/mois/enfant.

	Nom	Prénom	Classe	Aller/retour	Aller	Retour
				Si jours ponctuels, veuillez le préciser ci-dessous :		
Enfant 1						
Enfant 2						
Enfant 3						
Enfant 4						

Date et signature(s)

FICHE SANITAIRE

L'ENFANT

NOM :
 PRÉNOM :
 DATE DE NAISSANCE :
 SEXE :
 POIDS :

1 – VACCINATIONS (se référer au carnet de santé ou aux certificats de vaccinations de l'enfant).

VACCINS OBLIGATOIRES	oui	non	DATES	VACCINS RECOMMANDÉS	DATES
Diphtérie				Hépatite B	
Tétanos				Rubéole-Oreillons-Rougeole	
Poliomyélite				Coqueluche	
Ou DT polio				Autres (préciser)	
Ou Tétracoq					
BCG					

SI L'ENFANT N'A PAS LES VACCINS OBLIGATOIRES JOINDRE UN CERTIFICAT MÉDICAL DE CONTRE-INDICATION
ATTENTION : LE VACCIN ANTI-TÉTANIQUE NE PRÉSENTE AUCUNE CONTRE-INDICATION

2 – RENSEIGNEMENTS MÉDICAUX CONCERNANT L'ENFANT

L'enfant suit-il un traitement ? Oui non

Si oui joindre une **ordonnance** récente et les **médicaments** correspondants

(Boîte de médicaments dans leurs emballages d'origine marquée au nom de l'enfant avec la notice)

Aucun médicament ne pourra être donné sans ordonnance.

À titre indicatif L'ENFANT A-T-IL DÉJÀ EU LES MALADIES SUIVANTES ?

RUBÉOLE	VARICELLE	ANGINE	RHUMATISME ARTICULAIRE AIGÛ	SCARLATINE
OUI <input type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/>	OUI <input type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/>	OUI <input type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/>	OUI <input type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/>	OUI <input type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/>
COQUELUCHE	OTITE	ROUGEOLE	OREILLONS	
OUI <input type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/>	OUI <input type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/>	OUI <input type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/>	OUI <input type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/>	

ALLERGIES : ASTHME
ALIMENTAIRES

oui non
 oui non

MÉDICAMENTEUSES
AUTRES

oui non

PRÉCISEZ LA CAUSE DE L'ALLERGIE ET LA CONDUITE À TENIR

.....

P.A.I (projet d'accueil individualisé) en cours oui non (joindre le protocole et toutes informations utiles)

INDIQUEZ CI-APRÈS :

LES **DIFFICULTÉS DE SANTÉ** (MALADIE, ACCIDENT, CRISES CONVULSIVES, HOSPITALISATION, OPÉRATION, RÉÉDUCATION) EN PRÉCISANT LES **PRÉCAUTIONS À PRENDRE**.

3 – INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

VOTRE ENFANT PORTE-T-IL DES LENTILLES : oui non

DES LUNETTES : oui non au besoin prévoir un étui au nom de l'enfant

DES PROTHÈSES AUDITIVES : oui non au besoin prévoir un étui au nom de l'enfant

DES PROTHÈSES ou APPAREIL DENTAIRE : oui non au besoin prévoir un étui au nom de l'enfant

AUTRES RECOMMANDATIONS / PRÉCISEZ

4- AUTORISATIONS

J'autorise mon enfant à participer aux activités physiques et sportives : oui non

Autorisation de transport en véhicule de service et car de location : oui non

5 -RESPONSABLES DE L'ENFANT

1) NOM PRÉNOM

ADRESSE.....

TÉL. PORTABLE, DOMICILE : BUREAU :

2) NOM PRÉNOM

ADRESSE.....

TÉL. PORTABLE, DOMICILE : BUREAU :

NOM ET TÉL. DU MÉDECIN TRAITANT (FACULTATIF).....

Nous soussignés, M. Mme responsables légaux de l'enfant, déclarent exacts les renseignements portés sur cette fiche et autorisent la vie scolaire à prendre, le cas échéant, toutes mesures (traitement médical, hospitalisation, intervention chirurgicale) rendues nécessaires par l'état de l'enfant, ceci suivant les prescriptions d'un médecin et/ou un service d'urgence seuls habilités à définir l'hôpital de secteur.

Il est rappelé que les informations communiquées restent confidentielles. La fiche sanitaire doit être renouvelée tous les ans. Toute modification en cours d'année, concernant les renseignements ci-dessus, devra être signalée à la vie scolaire.

Date :

Signature du père
(ou représentant légal)

Signature de la mère
(ou représentante légale)

FICHE TARIFS (à conserver)

Les paiements s'effectuent en 10 versements de septembre 2023 à juin 2024 **par prélèvement automatique.**

1) FRAIS D'INSCRIPTION

	1 enfant	2 enfants	3 enfants et plus
PAR ENFANT	70 €	60 €	50 €

2) ECOLAGE MENSUEL

FRAIS DE SCOLARITE	1 enfant à GSBE	2 enfants à GSBE (-10%)	3 enfants ou plus à GSBE (-20%)
Ganone / Maternelle / Primaire	190 €	171 €	152 €
Collège	200 €	180 €	160 €
Seconde	210 €	189 €	168 €
Première et Terminale	220 €	198 €	176 €
FRAIS DE CANTINE	65 € / ENFANT		
FRAIS DE SECURITE	10 € / ENFANT		

Exemple : Pour une famille de 2 enfants dont un est au primaire et le 2^{ème} au collège, le montant de l'écolage sera de 501 euros, ci-dessous le détail du calcul :

- Frais de scolarité : 171 € + 180 € = 351 €
- Frais de cantine et de sécurité : (65 € x 2) + (10 € x 2) = 150 €
- Total écolage : 151 € + 150 € = 501 €

Pour tout désistement d'inscription, un préavis d'une durée d'un mois devra être respecté (à compter de la date de rentrée scolaire de l'enfant). Passé ce délai, le chèque de caution ou le prélèvement mis en place passera en paiement.

En cas de départ au cours de l'année, tout mois entamé sera facturé dans son intégralité.

A savoir : Une inscription au Ganone pour un enfant né à partir du 1^{er} octobre 2021, le prélèvement démarrera un mois avant son entrée dans l'établissement.

3) TRANSPORT SCOLAIRE

Nous proposons un service de transport scolaire pour les familles habitant vers les quartiers suivants : la Rose, St Just, St Barnabé, Castellane, Lycée Jean Perrin, Urbain Sud/François Mauriac... Si vous êtes intéressés, veuillez-nous le faire savoir par mail à l'adresse service.administatif@gsbe.fr ou par téléphone au 04.91.320.520.

Le coût de ce service est de 60 € / mois et par enfant.

NB : Les dossiers de bourse sont à retirer au secrétariat et devront être retournés avant le mercredi 31 mai 2023.

A savoir : pour une inscription au Ganone, aucune bourse n'est octroyée, la scolarité ne peut être révisée.